

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

ASS AISNE ACTION EMPLOI

Rue Paul Doumer

02000 LAON

NAF : 8899B-

Siret : 44393547300019

FCN

13 rampe Saint Marcel
02000 LAON

Tél. 03 23 79 14 27

Fax. 03 23 79 25 65

Web. www.fcn.fr



R A P P O R T

d'expert-comptable

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de l'association
AISNE ACTION EMPLOI
Pour l'exercice du 01 janvier 2013 au 31 décembre 2013

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 25 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
<i>Total bilan</i>	1 009 074
<i>Total des produits d'exploitation</i>	987 638

Fait à LAON
Le 31 mars 2014

FERTIL YVES
Expert-Comptable

Signature

 Sommaire

Rapport d'Expert Comptable	2
Comptes annuels	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Notes sur le bilan</i>	10
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	15
Détail des comptes	16
Détail du bilan	17
Détail du compte de résultat	21

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	22 348	22 348		
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	48 638	48 638		
<i>Immob. en cours / Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>TIAP & autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
ACTIF IMMOBILISE	70 986	70 986		
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Usagers et comptes rattachés</i>				
<i>Autres créances</i>	545 615		545 615	353 054
<i>Divers</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	463 459		463 459	511 173
<i>Charges constatées d'avance</i>				
ACTIF CIRCULANT	1 009 074		1 009 074	864 227
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion - Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 080 060	70 986	1 009 074	864 227

Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserves indisponibles</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
EXCEDENT OU DEFICIT		
<i>Subventions affectées sur biens renouvelables</i>		
FONDS PROPRES		
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Résultat sous contrôle</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droit des propriétaires</i>		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS		
<i>Provisions pour risques</i>	195 663	177 585
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	195 663	177 585
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
FONDS DEDES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	4 523	10 317
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	69 704	66 094
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	739 184	610 231
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
DETTES	813 411	686 642
<i>Ecart de conversion – Passif</i>		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 009 074	864 227

Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue</i>				
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>	983 733	961 843	21 890	2,28
<i>Reprises et Transferts de charge</i>	3 905	19 630	-15 725	-80,11
<i>Cotisations</i>				
<i>Autres produits</i>				
Produits d'exploitation	987 638	981 473	6 166	0,63
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock de marchandises</i>				
<i>Achats de matières premières</i>				
<i>Variation de stock de matières premières</i>				
<i>Autres achats non stockés et charges externes</i>	165 140	161 791	3 349	2,07
<i>Impôts et taxes</i>	136 600	146 145	-9 545	-6,53
<i>Salaires et Traitements</i>	454 866	441 894	12 972	2,94
<i>Charges sociales</i>	229 114	220 257	8 857	4,02
<i>Amortissements et provisions</i>	1 918	11 386	-9 468	-83,16
<i>Autres charges</i>				
Charges d'exploitation	987 638	981 473	6 166	0,63
RESULTAT D'EXPLOITATION				
<i>Opérations faites en commun</i>				
<i>Produits financiers</i>	6 822	10 249	-3 426	-33,43
<i>Charges financières</i>				
Résultat financier	6 822	10 249	-3 426	-33,43
RESULTAT COURANT	6 822	10 249	-3 426	-33,43
<i>Produits exceptionnels</i>	12 854	13 300	-446	-3,35
<i>Charges exceptionnelles</i>	18 351	21 524	-3 172	-14,74
Résultat exceptionnel	-5 497	-8 224	2 726	-33,15
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	1 325	2 025	-700	-34,56
<i>Report des ressources non utilisées</i>				
<i>Engagements à réaliser</i>				
EXCEDENT OU DEFICIT				

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :
AISNE ACTION EMPLOI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 1 009 074 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 0 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

L'excédent dégagé sur les opérations hors compte administratif est affecté par provision à un compte "risque d'emploi" qui s'élève au 31/12/2013 à 195 663€

Couvrant partiellement :

- La provision pour congés payés au 31/12/2013	37 000 €
- Les provisions pour indemnités de préavis et de licenciement estimés au 31/12/2013	188 743 €

225 743 €

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

 **Règles et méthodes comptables**

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : Sur l'exercice
- * Matériel de bureau : Sur l'exercice
- * Matériel informatique : Sur l'exercice
- * Mobilier : Sur l'exercice

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 348			22 348
Immobilisations incorporelles	22 348			22 348
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage				
– Installations générales, agencements				
– Matériel de transport	1			1
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 719	1 918		48 637
Immobilisations corporelles	46 720	1 918		48 638
– Participations évaluées par mise en				
ACTIF IMMOBILISE	69 068	1 918		70 986

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 918		1 918
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 918		1 918
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

La dotation est calculée sans proratisation, l'immobilisation est amortie intégralement l'année de son acquisition.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 348			22 348
Immobilisations incorporelles	22 348			22 348
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage				
– Installations générales, agencements				
– Matériel de transport	1			1
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 719	1 918		48 637
Immobilisations corporelles	46 720	1 918		48 638
ACTIF IMMOBILISE	69 068	1 918		70 986

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	545 615	545 615	
Charges constatées d'avance			
Total	545 615	545 615	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

 Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>Subvention à recevoir FSE</i>	545 543
<i>Rembt IJSS à recevoir</i>	73
Total	545 615

Notes sur le bilan

Affectation de l'excédent disponible définitivement acquis

	Montant	Montant
<i>Origines</i>		
<i>antérieurement affectés au projet associatif</i>		
<i>Affectations</i>		

Provisions pour risques et charges

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions :

Le Conseil Général rembourse l'intégralité des charges dépensées par l'association et non financées par d'autre organisme. Il refuse de prendre en compte les congès payés dus au 31 décembre 2013 qui de ce fait n'ont pas été comptabilisés en charges à payer pour un montant de 37 000€ mais font l'objet d'une provision.

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	177 585	18 078			195 663
Total	177 585	18 078			195 663
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>		18 078			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	4 523	4 523		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	69 704	69 704		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	739 184	739 184		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	813 411	813 411		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>Frais d'plct fact non parvenues</i>	294
<i>Entretien – fact non parvenues</i>	674
<i>Téléphone – fact non parvenue</i>	2 214
<i>Electricité fnp</i>	41
<i>Eau fnp</i>	34
<i>Documentation fnp</i>	658
<i>Assurance– facture non parvenue</i>	608
<i>Formation continue à payer</i>	4 273
<i>Taxe sur salaires à payer</i>	12 837
<i>Trop perçu département</i>	737 978
<i>Trop perçu IOD Thiérache</i>	1 206
Total	760 817


Notes sur le compte de résultat
Charges et Produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Analyse du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
<i>Provisions pour risques et charges</i>	18 078	
<i>Impôt sur les produit de placement</i>	1 325	
<i>Produit financier</i>		6 822
<i>Abattement taxe sur les salaire</i>		6 002
<i>Chèques déjeuner part salariale</i>		6 322
<i>Transfert de charges</i>		492
<i>Charge exceptionnelle</i>	273	
<i>Produit exceptionnel</i>		38
TOTAL	19 677	19 677

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments non imputés aux bilans financiers des actions IOD et AIE subventionnées, faisant ainsi ressortir le résultat des opérations subventionnés à 0 en résultat d'exploitation.

Etat des subventions comptabilisées en 2013

Organisme	Montant comptabilisé	Dont à recevoir au 31/12/2013
DEPARTEMENT DE L' AISNE (action IOD)	390 128	
DEPARTEMENT DE L' AISNE (action AIE)	67 143	
DEPARTEMENT DE L' AISNE (action IOD Thiérache)	154 679	
FSE (action IOD)	187 318	387 781
FSE (action AIE)	65 622	65 622
FSE (action IOD Thiérache)	118 841	92 139
Total	983 731	545 542
Produits perçus d'avance :		
Trop perçu Département de l'Aisne pour Action IOD 2012	193 670	
Trop perçu Département de l'Aisne pour Action AIE 2012	72 288	
Trop perçu Département de l'Aisne IOD Thiérache 2012	94 558	
Département de l'Aisne IOD 2013	186 236	
Département de l'Aisne AIE 2013	73 561	
Département de l'Aisne IOD Thiérache 2013	117 665	
Total	737 978	

Engagements autres reçus

Mise à disposition par le département de l'Aisne de locaux et de matériel à titre gracieux :

Route de Besny, 02000 Laon
Rue des Minimés, 02100 Soissons

Engagements autres

Néant

Renseignements divers

Composition du conseil d'administration :

Conseil général de l'Aisne 5 membres

CCLA de l'Aisne 1 membre

Chambre des métiers de l'Aisne 1 membre

Chambre d'agriculture de l'Aisne 1 membre

Agence de développement de l'Aisne 1 membre

Représentant des acteurs économiques 1 membre

**AISNE ACTION EMPLOI
ASSOCIATION
HOTEL DU DEPARTEMENT
Rue Paul Doumer**

02013 LAON CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
exercice clos le

31 DECEMBRE 2013



société laonnoise d'expertise comptable
Chemin de la Porte Verte - 02000 LAON
Tél. 03 23 27 33 70 - Fax 03 23 79 69 64
slec@wanadoo.fr



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association AISNE ACTION EMPLOI, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées et notamment les modalités de constitution de la provision pour risque d'emploi dont le montant cumulé s'élève à la clôture à 195.663 euros.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à LAON, le 22 avril 2014

Le commissaire aux comptes
Société Laonnoise d'Expertise Comptable



Hervé NOEUF COUR

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	22 348	22 348		
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	48 638	48 638		
<i>Immob. en cours / Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>TLAP & autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
ACTIF IMMOBILISE	70 986	70 986		
<i>Stocks</i>				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Usagers et comptes rattachés</i>				
<i>Autres créances</i>	545 615		545 615	353 054
<i>Divers</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	463 459		463 459	511 173
<i>Charges constatées d'avance</i>				
ACTIF CIRCULANT	1 009 074		1 009 074	864 227
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 080 060	70 986	1 009 074	864 227

CERTIFIÉ SINCÈRE ET RÉGULIER
Le Commissaire aux Comptes

Bilan

	Net 31/12/13	Net 31/12/12
PASSIF		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserves indisponibles</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
EXCEDENT OU DEFICIT		
<i>Subventions affectées sur biens renouvelables</i>		
FONDS PROPRES		
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Résultat sous contrôle</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droit des propriétaires</i>		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS		
<i>Provisions pour risques</i>	195 663	177 585
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
FONDS DEDIES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	4 523	10 317
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	69 704	66 094
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	739 184	610 231
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
DETTES		
<i>Ecart de conversion – Passif</i>		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 009 074	864 227

CERTIFIÉ SINCÈRE ET RÉGULIER
Le Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue</i>				
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>	983 733	961 843	21 890	2,28
<i>Reprises et Transferts de charge</i>	3 905	19 630	-15 725	-80,11
<i>Coisations</i>				
<i>Autres produits</i>				
Produits d'exploitation	987 638	981 473	6 166	0,63
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock de marchandises</i>				
<i>Achats de matières premières</i>				
<i>Variation de stock de matières premières</i>				
<i>Autres achats non stockés et charges externes</i>	165 140	161 791	3 349	2,07
<i>Impôts et taxes</i>	136 600	146 145	-9 545	-6,53
<i>Salaires et Traitements</i>	454 866	441 894	12 972	2,94
<i>Charges sociales</i>	229 114	220 257	8 857	4,02
<i>Amortissements et provisions</i>	1 918	11 386	-9 468	-83,16
<i>Autres charges</i>				
Charges d'exploitation	987 638	981 473	6 166	0,63
RESULTAT D'EXPLOITATION				
<i>Opérations faites en commun</i>				
<i>Produits financiers</i>	6 822	10 249	-3 426	-33,43
<i>Charges financières</i>				
Résultat financier	6 822	10 249	-3 426	-33,43
RESULTAT COURANT	6 822	10 249	-3 426	-33,43
<i>Produits exceptionnels</i>	12 854	13 300	-446	-3,35
<i>Charges exceptionnelles</i>	18 351	21 524	-3 172	-14,74
Résultat exceptionnel	-5 497	-8 224	2 726	-33,15
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	1 325	2 025	-700	-34,56
<i>Report des ressources non utilisées</i>				
<i>Engagements à réaliser</i>				
EXCEDENT OU DEFICIT				

CERTIFIÉ SINCÈRE ET RÉGULIER
Le Commissaire aux Comptes

Annexe

CERTIFIÉ SINCÈRE ET RÉGULIER
Le Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :
AISNE ACTION EMPLOI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 1 009 074 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 0 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

L'excédent dégagé sur les opérations hors compte administratif est affecté par provision à un compte "risque d'emploi" qui s'élève au 31/12/2013 à 195 663€

Couvrant partiellement :

- La provision pour congés payés au 31/12/2013	37 000 €
- Les provisions pour indemnités de préavis et de licenciement estimés au 31/12/2013	188 743 €

225 743 €

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

CERTIFIÉ SINCÈRE ET RÉGULIER
Le Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : Sur l'exercice
- * Matériel de bureau : Sur l'exercice
- * Matériel informatique : Sur l'exercice
- * Mobilier : Sur l'exercice

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CERTIFIÉ SINCÈRE ET RÉGULIER
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Annulé d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 348			22 348
Immobilisations incorporelles	22 348			22 348
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	1			1
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 719	1 918		48 637
Immobilisations corporelles	46 720	1 918		48 638
- Participations évaluées par mise en				
ACTIF IMMOBILISE	69 068	1 918		70 986

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 918		1 918
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 918		1 918
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

CERTIFIÉ SINCÈRE ET RÉGULIER
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

La dotation est calculée sans proratisation, l'immobilisation est amortie intégralement l'année de son acquisition.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
<i>- Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	22 348			22 348
Immobilisations incorporelles	22 348			22 348
<i>- Installations générales, agencements et</i>				
<i>- Installations techniques, matériel et outillage</i>				
<i>- Installations générales, agencements</i>				
<i>- Matériel de transport</i>	1			1
<i>- Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	46 719	1 918		48 637
Immobilisations corporelles	46 720	1 918		48 638
ACTIF IMMOBILISE	69 068	1 918		70 986

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>			
<i>Autres</i>	545 615	545 615	
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	545 615	545 615	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			


CERTIFIÉ SINCÈRE ET RÉGULIER
Le Commissaire aux Comptes

 Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>Subvention à recevoir FSE</i>	545 543
<i>Rembt LISS à recevoir</i>	73
Total	545 615

CERTIFIÉ SINCÈRE ET RÉGULIER
Le Commissaire aux Comptes



Notes sur le bilan

Affectation de l'excédent disponible définitivement acquis

	Montant	Montant
Origines		
<i>antérieurement affectés au projet associatif</i>		
Affectations		

Provisions pour risques et charges

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions :

Le Conseil Général rembourse l'intégralité des charges dépensées par l'association et non financées par d'autre organisme. Il refuse de prendre en compte les congés payés dus au 31 décembre 2013 qui de ce fait n'ont pas été comptabilisés en charges à payer pour un montant de 37 000€ mais font l'objet d'une provision.

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Lièges					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	177 585	18 078			195 663
Total	177 585	18 078			195 663
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>		18 078			

CERTIFIÉ SINCÈRE ET RÉGULIER
Le Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	4 523	4 523		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	69 704	69 704		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	739 184	739 184		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	813 411	813 411		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>Frais d'plct fact non parvenues</i>	294
<i>Entretien – fact non parvenues</i>	674
<i>Téléphone – fact non parvenue</i>	2 214
<i>Electricité fnp</i>	41
<i>Eau fnp</i>	34
<i>Documentation fnp</i>	658
<i>Assurance – facture non parvenue</i>	608
<i>Formation continue à payer</i>	4 273
<i>Taxe sur salaires à payer</i>	12 837
<i>Trop perçu département</i>	737 978
<i>Trop perçu IOD Thiérache</i>	1 206
Total	760 817

CERTIFIÉ SINCÈRE ET RÉGULIER
Le Commissaire aux Comptes

 Notes sur le compte de résultat
Charges et Produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments significatifs qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Analyse du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
<i>Provisions pour risques et charges</i>	18 078	
<i>Impôt sur les produit de placement</i>	1 325	
<i>Produit financier</i>		6 822
<i>Abattement taxe sur les salaire</i>		6 002
<i>Chèques déjeuner part salariale</i>		6 322
<i>Transfert de charges</i>		492
<i>Charge exceptionnelle</i>	273	
<i>Produit exceptionnel</i>		38
TOTAL	19 677	19 677

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments non imputés aux bilans financiers des actions IOD et AIE subventionnées, faisant ainsi ressortir le résultat des opérations subventionnés à 0 en résultat d'exploitation.

Etat des subventions comptabilisées en 2013

Organisme	Montant comptabilisé	Dont à recevoir au 31/12/2013
DEPARTEMENT DE L' AISNE (action IOD)	390 128	
DEPARTEMENT DE L' AISNE (action AIE)	67 243	
DEPARTEMENT DE L' AISNE (action IOD Thiérache)	154 679	
FSE (action IOD)	187 318	387 781
FSE (action AIE)	65 622	65 622
FSE (action IOD Thiérache)	118 841	92 139
Total	983 831	545 542
<i>Produits perçus d'avance :</i>		
<i>Trop perçu Département de l' Aisne pour Action IOD 2012</i>	193 670	
<i>Trop perçu Département de l' Aisne pour Action AIE 2012</i>	72 288	
<i>Trop perçu Département de l' Aisne IOD Thiérache 2012</i>	94558	
<i>Département de l' Aisne IOD 2013</i>	186 236	
<i>Département de l' Aisne AIE 2013</i>	73 561	
<i>Département de l' Aisne IOD Thiérache 2013</i>	117 665	
Total	737 978	

CERTIFIÉ SINCÈRE ET RÉGULIER
Le Commissaire aux Comptes

Engagements autres reçus

Mise à disposition par le département de l'Aisne de locaux et de matériel à titre gracieux :

Route de Besny, 02000 Laon
Rue des Minimés, 02100 Soissons

Engagements autres

Néant

Renseignements divers

Composition du conseil d'administration :

Conseil général de l'Aisne 5 membres
CCIA de l'Aisne 1 membre
Chambre des métiers de l'Aisne 1 membre
Chambre d'agriculture de l'Aisne 1 membre
Agence de développement de l'Aisne 1 membre
Représentant des acteurs économiques 1 membre

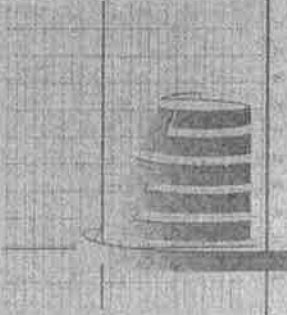
CERTIFIÉ SINCÈRE ET RÉGULIER
Le Commissaire aux Comptes

**AISNE ACTION EMPLOI
ASSOCIATION
HOTEL DU DEPARTEMENT
Rue Paul Doumer**

02013 LAON CEDEX

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les opérations de l'exercice clos le

31 DECEMBRE 2013



société laonnoise d'expertise comptable
Chemin de la Porte Verte - 02000 LAON
Tél. 03 23 27 33 70 - Fax 03 23 79 69 64
slec@wanadoo.fr



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

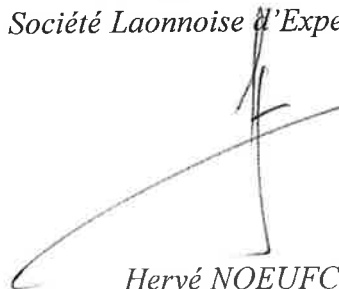
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à LAON, le 22 avril 2014

Le commissaire aux comptes
Société Laonnoise d'Expertise Comptable



Hervé NOEUF COUR